

## Information sur le nombre total de droits de vote et d'actions (Dénominateur)

**Liège, Belgique – le 2 février 2026 – 07h00 CET – Information réglementée** – Conformément à l'article 15 de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, Hyloris Pharmaceuticals SA (« Hyloris ») (Euronext Brussels : HYL), société biopharmaceutique spécialisée dont l'objectif est de répondre aux besoins médicaux non satisfaits en réinventant les médicaments existants, publie une mise à jour volontaire du dénominateur à la suite d'une modification du nombre de droits de souscription en circulation:

- Capital social: EUR 140.001,87
- Nombre total de titres conférant le droit de vote : 28,000,374 (liés à des actions ordinaires)
- Nombre total de droits de vote (= dénominateur) : 28,000,374 (tous liés aux actions ordinaires)
- Nombre de droits de souscrire à des titres avec droits de vote non encore émis :
  - Conformément au régime du Plan ESOP Warrants 2020 : 57,667 droits de souscription donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 57 667 titres assortis de droits de vote (tous actions ordinaires) \*
  - Conformément au régime du Plan ESOP Warrants 2022 : 23,813 droits de souscription donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 23,813 titres assortis de droits de vote (tous actions ordinaires) \*\*
  - Conformément au régime du Plan ESOP Warrants 2025 : 624,000 droits de souscription donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 624,000 titres assortis de droits de vote (tous actions ordinaires) \*\*\*
  - Au total 705,480 droits de souscription donnant droit à leurs détenteurs de souscrire à un nombre total de 705,480 titres assortis de droits de vote (tous actions ordinaires) \*\*\*\*

\* Diminution de 3,333 droits de souscription après la publication du précédent communiqué du 31 janvier 2025 relatif au dénominateur.

\*\* Diminution de 1,000 droits de souscription après la publication du précédent communiqué du 31 janvier 2025 relatif au dénominateur.

\*\*\* Diminution de 26,000 droits de souscription après la publication du précédent communiqué du 31 janvier 2025 relatif au dénominateur.

\*\*\*\* Diminution de 30,333 droits de souscription après la publication du précédent communiqué du 31 janvier 2025 relatif au dénominateur.

### À propos de Hyloris Pharmaceuticals

Hyloris Pharmaceuticals SA est la société biopharmaceutique spécialisée dans l'innovation, la réinvention et l'optimisation de médicaments existants par reformulation et réutilisation afin de répondre à des besoins médicaux importants et d'apporter des améliorations significatives aux patients, aux professionnels de santé et aux organismes payeurs.

La stratégie de développement de la société repose principalement sur l'exploitation de voies réglementaires existantes, telles que la voie 505(b)(2) de la FDA aux États-Unis ou d'autres cadres réglementaires similaires dans d'autres régions, permettant de s'appuyer sur des données déjà établies sur la sécurité et l'efficacité de la molécule. Ces voies réglementaires permettent de réduire la charge clinique et réglementaire, de raccourcir considérablement les délais de développement, et de diminuer les coûts et les risques. Hyloris a annoncé un large portefeuille de 28 produits en développement, y compris 25 médicaments à valeur ajoutée dont deux produits sont actuellement aux stades précoces de commercialisation en partenariat avec des acteurs commerciaux : Sotalol IV, pour le traitement de la fibrillation auriculaire, et Maxigesic® IV, un traitement non opioïde de la douleur postopératoire. En dehors de ce cœur d'activité, la société compte également deux produits génériques à haute barrière déjà approuvés aux États-Unis, ainsi qu'un produit générique à barrière élevée en développement.



Au-delà de son portefeuille annoncé, Hyloris a initié plusieurs activités de développement interne supplémentaires à un stade précoce, portant le pipeline total à plus de 30 produits et candidats produits, et continue d'évaluer de nouvelles opportunités de développement afin de soutenir sa croissance future. Hyloris est basée à Liège (Belgique) et est cotée depuis 2020 sur Euronext Brussels (EBR : HYL).

**Pour plus d'informations, visitez le site [www.hyloris.com](http://www.hyloris.com) et suivez-nous sur [LinkedIn](#).**

**Contactes Hyloris Pharmaceuticals :**

Ann De Jaeger, CLO

Représentante légale de Impact WITH Empathy BV

[Ann.dejaeger@hyloris.com](mailto:Ann.dejaeger@hyloris.com)

+32 (0)475 20 13 44 – +32 (0)4 346 02 07

Stijn Van Rompay, CEO

Représentant légal de SVR Management BV

[Stijn.vanrompay@hyloris.com](mailto:Stijn.vanrompay@hyloris.com)

+32 (0)4 346 02 07

Christophe Maréchal, CFO

Représentant légal de CMM&C SRL

[Christophe.marechal@hyloris.com](mailto:Christophe.marechal@hyloris.com)

+32 (0)4 346 02 07

**Clause de non-responsabilité et déclarations prospectives**

Hyloris signifie « haut rendement, risque plus faible », qui se rapporte à la voie réglementaire 505 (b) (2) pour l'approbation de produit sur laquelle l'Émetteur se concentre, mais ne concerne en aucun cas ou ne s'applique en aucun cas à un investissement dans les Actions. Certaines déclarations contenues dans ce communiqué de presse sont des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées en utilisant une terminologie prospective, y compris les mots « croit », « estime », « prévoit », « s'attend », « a l'intention », « peut », « sera », « planifie », « continuer », « en cours », « potentiel », « prévoir », « projeter », « cibler », « rechercher » ou « devrait », et inclure les déclarations que la société fait concernant les résultats escomptés de sa stratégie. Ces déclarations se rapportent à des événements futurs ou à la performance financière future de la société et impliquent les risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la société, qui peuvent entraîner les résultats réels, les niveaux d'activité, les performances ou les réalisations de la société. La société ou son secteur d'activité diffèrent sensiblement de ceux exprimés ou sous-entendus par tout énoncé prospectif. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser publiquement les déclarations prospectives, sauf si la loi l'exige.

